

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.


**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

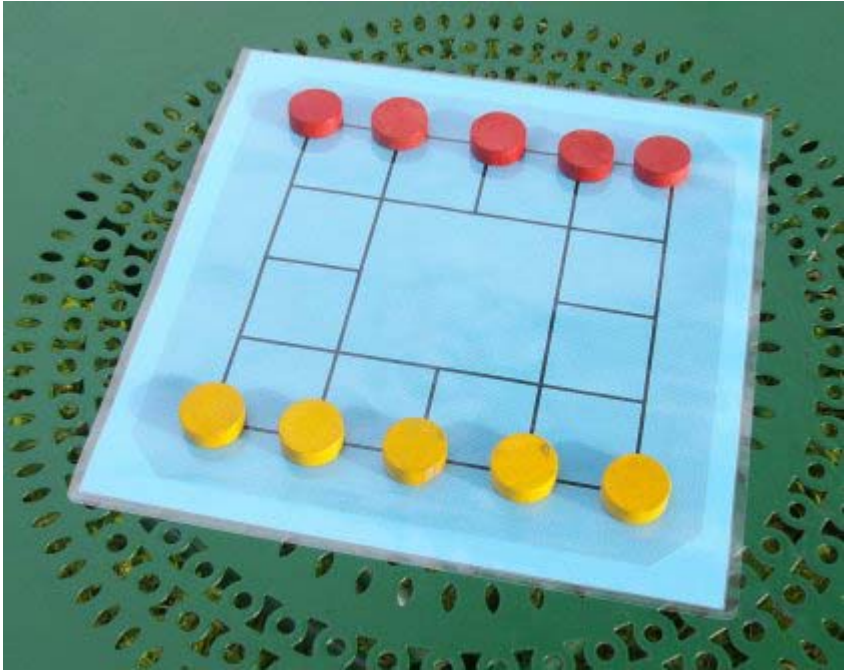
09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com



La Pettie



Diverses règles ont été imaginées. La plus utilisée est celle décrite par Pierre BERLOQUIN, dans son livre 100 Jeux de table.

Règle du jeu

Les pions sont disposés comme sur la photo (qui n'est pas d'époque).

Chaque joueur à son tour déplace un pion d'une case latéralement ou vers l'avant. Un pion entièrement encerclé par l'ennemi est capturé et retiré du jeu. Le premier joueur qui capture toutes les pièces adverses gagne la partie.

Note :

La règle ne prévoit pas ce qui se passerait entre deux adversaires non-vindictifs, qui décideraient de faire le tour du tablier chacun de son côté, sans jamais se rencontrer... puisque les mouvements en arrière sont interdits. Sans doute le jeu ne doit-il se pratiquer qu'entre adversaires qui ont envie d'en découdre.

